



**Architecture urbanisme société: savoirs, enseignement,
recherche**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Architecture urbanisme société: savoirs, enseignement, recherche. 2010, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville - ENSAPB. hceres-02032523

HAL Id: hceres-02032523

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032523>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

AUSSER

Architecture Urbanistique Société : Savoirs,
Enseignement et Recherche

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-Belleville

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-Malaquais



avril 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

AUSSER

Architecture Urbanistique Société : Savoirs,
Enseignement et Recherche

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
de Paris-Belleville

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
de Paris-Malaquais



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

avril 2010



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Architecture Urbanistique Société : Savoirs, Enseignement et Recherche

Label demandé : UMR

N° si renouvellement :

Nom du directeur : Mme Nathalie LANCRET

Autres établissements et organismes de rattachement :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais

Dates de la visite :

15 octobre 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Franck SCHERRER, Université Lumière Lyon 2

Experts :

M. Guy BAUELLE, Université Rennes 2

M. Daniel LE COUEDIC, Université de Bretagne Occidentale

M. Thierry SANJUAN, Université Paris 1

M. Jean-Paul THIBAUD, CNRS

M. Marcus ZEPF, Université Pierre Mendès-France Grenoble 2

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Gabriel DUPUY

Représentants des organismes tutelles de l'unité :

Mme Laurence CASSEGRAIN, Ministère de la Culture, DAPA

M. Frédéric de CONINCK, Directeur de l'École Doctorale Ville et Environnement du PRES Paris-Est, Pôle Ville Paris-Est

M. Pierre CLEMENT, représentant M. Jean-Pierre BOBENRIETHER, Directeur de l'ENSA Paris-Belleville

Mme Nasrine SERAJI, Directrice de l'ENSA Paris-Malaquais



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

L'AUSSER a un effectif de 49 membres (dont 39 Enseignants-chercheurs, 3 Chercheurs, 1 ingénieur, 6 techniciens & administratifs). Le nombre total de membres de l'AUSSER est de 100 avec les 51 doctorants.

- Nombre d'HDR : 9
- Nombre de thèses en cours : 51, dont 23 ont plus de trois années, 20 plus de quatre années.

2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée de 9h à 12h 30 à l'ENSA de Paris Belleville, dans les locaux de la bibliothèque de la manière suivante : intervention des tutelles, présentation du projet de laboratoire en séance plénière suivie d'une discussion avec les experts, réunion des experts à huis clos pour préparer des questions supplémentaires soumises ensuite à la responsable du projet, réunion finale des experts pour préparer le rapport.

Une partie importante de l'équipe AUSSER était présente lors de la séance plénière. Les diverses tutelles ont plaidé avec beaucoup de conviction en faveur du projet scientifique. Ce dernier a été présenté par la responsable désignée de la future unité ainsi que par les animateurs des dispositifs transversaux, « observatoires » et « atelier » qui en forment l'essentiel, de manière généralement convaincante. La séance a permis un débat soutenu et éclairant avec les membres du comité. La discussion avec la responsable du projet a permis d'éclaircir certains points restés en suspens. D'une manière générale, le comité estime que la visite s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré la brièveté du temps imparti.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le projet de l'unité est issu de l'éclatement d'une UMR constituée en janvier 2003 par la réunion de plusieurs laboratoires: IPRAUS, LTMU, ACS, LRFDS et GUEH relevant d'institutions différentes (ENSA Paris- Belleville, Paris-Malaquais, Paris 8 IFU, Paris 10 et CNRS). L'UMR a été évaluée en 2008 sur la base d'un bilan du travail effectué de 2003 à 2007, qui n'a pas été communiqué aux experts de ce comité de visite. Un bilan complémentaire 2007-2008 était disponible, mais sur un périmètre qui ne correspond plus au projet actuel, regroupant ACS et IPRAUS. Néanmoins, la séance plénière a permis notamment de reconstituer la généalogie intellectuelle d'un projet global de recherche en architecture soutenu depuis une vingtaine d'années par deux équipes regroupées sous la bannière



d'AUSSER, tandis que la compilation des fiches individuelles a permis de se faire une idée plus précise du bilan scientifique de ces équipes ACS et IPRAUS.

Le projet de l'unité repose sur la collaboration des deux équipes de recherche qui sont fondatrices de la recherche architecturale en France. Les travaux réalisés par certains membres de l'unité depuis trois décennies ont en outre contribué puissamment au renouvellement de l'enseignement de l'architecture. Au-delà de l'acquis, et de la reconnaissance nationale et internationale que ces travaux ont valu à chacune des équipes, le projet présenté met essentiellement en avant des dispositifs transversaux baptisés « observatoire » ou « atelier », dans un objectif fédératif clairement identifié comme devant se superposer aux équipes de base dont ni le périmètre ni les objectifs ne sont modifiés. La pertinence du projet repose donc essentiellement sur celle de ces dispositifs fédératifs. Ceux-ci, détaillés plus loin, reposent sur trois fondements : la revendication d'une démarche pluridisciplinaire déjà éprouvée (notamment du côté de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie...), la particularité d'articuler étroitement les recherches à la conception et à la production architecturale ou urbaine, la volonté d'une mise en commun, capitalisation et valorisation de la production de recherche par le biais de ces observatoires.

Ce positionnement repose sur plusieurs facteurs et comprend quelques risques qu'il convient de signaler ici. Le positionnement pluridisciplinaire et l'articulation recherche/conception était notamment assumé par une génération de chercheurs et enseignants-chercheurs qui va être profondément renouvelée par les départs à la retraite ces prochaines années. Il conviendrait que ce renouvellement permette de dynamiser plutôt que de fragiliser ce positionnement. L'alimentation des équipes en doctorants issus d'une formation doctorale pluridisciplinaire est remplacée désormais par l'apport prédominant du doctorat en architecture : il faudrait éviter que cet acquis de la recherche architecturale ne modifie le positionnement pluridisciplinaire de l'unité. Cette unité s'inscrit dans un contexte scientifique proche qui est celui du pôle Ville du PRES Paris Est. Or, si les observatoires sont bien ouverts à quelques chercheurs extérieurs, les passerelles à établir avec les autres équipes du Pôle Ville (recherche de projets en commun, codirection de thèse) n'apparaissent pas de manière évidente.

Le positionnement international repose sur les réseaux de recherche de deux des « terrains » d'excellence de l'unité - l'architecture de l'habitat et les villes d'Asie -, de manière moins évidente pour cet autre terrain de prédilection est la métropole parisienne, alors que la recherche comparée sur les *villes mondiales* est un champ en fort développement dans lequel l'unité pourrait s'affirmer. Enfin la valorisation nationale et internationale des travaux de recherche, dont l'apport scientifique à la recherche architecture et urbaine est évident, souffre de logiques de publications héritées, notamment l'auto-publication par le biais de collections soutenues par les établissements de tutelle, où encore un certain enfermement dans le périmètre trop étroit des revues de recherche en architecture, alors que des supports de publication de rang A ou B tels que des revues nationales ou internationales d'histoire, de sociologie, de recherche urbaine et d'urbanisme ou par aire culturelle, seraient a priori accessibles pour des travaux qui ne demandent qu'à être mieux diffusés dans le champ de la recherche en sciences humaines et sociales.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Le projet de l'unité repose sur le maintien à la base de deux composantes (« ACS XIXe-XXe siècle » et IPRAUS) et la mise en place de dispositifs fédératifs : 5 observatoires (« Architecture de l'habitat : négocié-conçu-construit-reçu » ; Paris, entre patrimoine et métropole » ; « Architecture et villes d'Asie : héritage et projet » ; « Architecture : diffusion, transmission et enseignement » ; « Architecture des territoires : transport, formes urbaines et développement soutenable ») et un atelier transversal « Méthodologie, corpus, représentation, valorisation ». Cette structure claire et lisible au premier abord, cohérente avec le projet global, appelle néanmoins quelques remarques.



Les « observatoires » et « ateliers » sont clairement affichés comme des dispositifs de mise en commun, valorisation, et coordination de projets de recherches fédératifs dans le périmètre de l'unité et au-delà, tandis que la production de recherche reste localisée dans les composantes. Dans le texte du projet, cette distinction n'est pas toujours évidente, la présentation des observatoires tendant parfois à reproduire simplement la production propre aux composantes. Cette clarification a été faite lors de la visite et est rappelée ici pour mémoire.

Les six dispositifs concernent en interne un effectif de 42 chercheurs titulaires. Un rapide calcul démontre que pour atteindre dans chaque dispositif un nombre pertinent de chercheurs impliqués, ceux-ci doivent participer activement à au moins deux dispositifs. Il y a là un risque de dispersion et de perte d'efficacité collective qui est redoublé, d'une part, par la lourde charge d'enseignement assurée par la quasi totalité des membres de l'unité et, d'autre part, par l'ambition et l'ampleur des objectifs assignés à chaque dispositif. Une meilleure hiérarchisation de ces objectifs, à court et moyen terme, dans une optique plus stratégique, la définition d'une priorité parmi les dispositifs eux-mêmes, compte tenu de leur degré de maturation, rendraient le projet encore plus crédible.

L'observatoire « Architecture : diffusion, transmission et enseignement » est une originalité du projet. Pour autant, on peut être étonné que la question de l'articulation entre démarche réflexive de recherche et démarche de conception du projet architectural et urbain, pourtant cruciale pour l'enseignement de l'architecture, ne soit pas mise en avant. Cette dimension épistémologique et méthodologique de l'articulation recherche/enseignement en architecture pourrait être au centre de ce dispositif pour lequel le qualificatif d'observatoire paraît d'ailleurs peu approprié.

Enfin il ne paraît pas davantage approprié de nommer "atelier transversal" une structure vouée à la collecte, au classement, au traitement raisonné et à la communication de documents, archives numériques, données et résultats divers. Il s'agit, à plus proprement parler, d'un *centre de ressources*, dont la louable ambition ne saurait masquer des difficultés organisationnelles et techniques certaines. En effet, le caractère disparate des matériaux à réunir et la variété des traitements nécessaires à leur bonification et diffusion posent la question du bien-fondé d'une centralisation. Quoi qu'il en soit, un tel travail ne saurait être entrepris efficacement sans le secours d'ingénieurs de recherche et de techniciens, dont les emplois seraient à créer.

5 • Analyse de la vie de l'unité

La visite a été trop brève pour que le comité se fasse une idée de la vie de l'unité. Néanmoins, le comité de visite s'est alarmé du caractère précaire du statut des doctorants. Ces derniers bénéficient majoritairement d'une « allocation » du ministère de la culture. Or le montant de cette allocation annuelle est actuellement très insuffisant pour couvrir un plein temps consacré à la recherche ; les doctorants doivent exercer d'autres activités pour vivre, ce qui est potentiellement très dommageable tant sur la durée du travail de thèse que sur leur disponibilité pour participer aux activités fédératives (observatoires) de l'unité.



6 • Conclusions

Points forts :

- Les deux équipes constitutives de l'unité ont développé des travaux d'excellence dans des champs diversifiés et bénéficient d'une véritable reconnaissance pour avoir beaucoup contribué au renouvellement de la recherche architecturale ;
- L'approche pluridisciplinaire de l'architecture et de l'urbain est un atout et un capital important à transmettre au-delà du changement générationnel ;
- De nouvelles et nombreuses thèses ont été engagées depuis deux ou trois ans ;
- Le projet de recherche est globalement clair et bien articulé.

Points à améliorer :

- Le positionnement au sein du Pôle Ville du PRES Paris Est n'apparaît pas assez clairement ;
- Les modes de financement des doctorants par les tutelles sont insuffisants ;
- Les objectifs des dispositifs fédératifs sont trop nombreux et insuffisamment hiérarchisés au regard de la taille limitée de l'unité.

Recommandations :

- Développer une vision plus stratégique et mieux hiérarchisée des principaux objectifs en termes de production, mise en commun et valorisation de la recherche au sein des observatoires ;
- Transformer le projet d'atelier transversal en projet de *plateforme technique* avec une évaluation des moyens humains et matériels nécessaire à sa mise en place ;
- Développer des codirections de thèses en dehors du doctorat d'architecture, en partenariat par exemple avec les autres équipes du Pôle Ville, et accueillir des non-architectes dans le doctorat d'architecture.



Architecture Urbanistique Société : Savoirs, Enseignement et Recherche

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A+	A	A	B



**CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UMR 3329 AUSSER

Ecole Nationale Supérieure de Paris-Belleville
60, bd de la Villette, 75019 Paris
Tel : 01 53 38 50 51
Fax : 01 53 38 50 50

Nathalie Lancret
e-mail : lancret.UMRAUSSER@gmail.com

UMR AUSSER n°3329 du CNRS
Réponse au rapport AERES le 21 juillet 2010

L'unité mixte de recherche *Architecture Urbanisme Société : Savoir Enseignement Recherche*, UMR AUSSER n° 3329 du CNRS, a été créée le 1er janvier 2010 pour quatre ans. Elle est issue du regroupement de deux équipes de recherche des Écoles nationales supérieures d'architecture de Paris-Belleville et Paris-Malaquais, IPRAUS et ACS, autour d'un thème fédérateur afférent au champ disciplinaire de l'architecture, qui fonde son projet scientifique. Son périmètre est également défini par l'ancrage de ses recherches dans l'enseignement de l'architecture et de l'aménagement urbain, et par la relation au monde professionnel de l'architecture.

L'unité AUSSER comporte cinq dispositifs transversaux¹ qui n'ont pas le même statut au sein de l'UMR. Certains correspondent à des axes de recherche qui ont fait l'objet d'une production de connaissance dans la durée et bénéficient d'une reconnaissance internationale. D'autres sont des axes émergents, définis en fonction de thématiques nouvelles, dont la pertinence et les développements scientifiques seront évalués au terme du quadriennal et pris en compte dans le nouveau projet.

L'atelier transversal qui devait permettre la constitution des fonds et des *corpus* raisonnés a été redéfini comme un centre de ressources. Il fait l'objet d'un projet collectif porté par le Pôle ville du PRES Université Paris-Est, aujourd'hui proposé dans le cadre du Grand emprunt.

La création de la formation doctorale en architecture suscite une évolution de la construction pluridisciplinaire de nos champs de recherche.

Avant 1992, les architectes poursuivaient leur cursus doctoral dans d'autres disciplines que celle de l'architecture (université, EHESS, etc.). C'est pourquoi nombre des enseignants et des chercheurs fondateurs de nos équipes, ACS et IPRAUS, ont une double formation (architecte / historien, géographe, sociologue, philosophe, ethnologue, urbaniste).

¹ Architecture de l'habitat : négocié, conçu, construit, reçu; Architecture des territoires: Paris, entre patrimoine et métropole ; Transports, formes urbaines et développement soutenable; Architectures et villes d'Asie : héritages et projets ; Architecture : diffusion, transmission et enseignement

En 1992, la création du DEA « Le projet architectural et urbain »² a modifié la donne, permettant aux écoles d'architecture de conduire des étudiants au doctorat. Ce mouvement a été renforcé par la confirmation institutionnelle du doctorat en architecture³ en 2005 et 2007. Or un nombre significatif des doctorants de nos laboratoires de recherche ont aujourd'hui une formation initiale autre que l'architecture : historien, sociologue, urbaniste, agrégée d'arts plastiques, philosophe, psychologue...

En outre, les laboratoires de nos écoles d'architecture évoluent désormais dans le contexte pluridisciplinaire du PRES Université Paris-Est. Depuis cette année, les doctorants des ENSA Paris-Belleville et Paris-Malaquais sont inscrits au PRES qui décerne le doctorat en architecture ou dans d'autres disciplines. Des thèses en codirection avec d'autres composantes du Pôle ville du PRES université de Paris-Est seront proposées dès l'automne 2010.

Enfin, le fonctionnement de l'école doctorale « Ville, Transport, Territoire » contribue à l'élaboration pluridisciplinaire. Les sujets de thèse sont examinés, au moment de la première inscription puis chaque année, par une commission de l'école doctorale qui réunit des enseignants et des chercheurs des sciences de l'ingénieur, de l'urbanisme, de la géographie... et de l'architecture. Ces échanges permettent une élaboration scientifique collective et pluridisciplinaire.

Les liens étroits entretenus entre la recherche et les professions doivent être pensés différemment dans le contexte créé par le nouvel environnement institutionnel (PRES, procédures d'évaluation, etc.). Les laboratoires de recherche des écoles d'architecture sont soumis aux exigences communes des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche. Cependant, les écoles d'architecture, parce qu'elles réunissent des concepteurs, des maîtres d'œuvre et des chercheurs, sont le creuset d'interrogations et de réflexions communes, liées notamment à la conception et à la production architecturale, urbaine et paysagère. En outre, des programmes de recherche associent des enseignants et des chercheurs de différentes disciplines et des praticiens. En témoignent les appels d'offre des administrations ministérielles et des collectivités territoriales.

L'unité de recherche AUSSER est très impliquée dans le travail collectif de structuration du Pôle ville, un des objectifs de l'unité AUSSER étant de renforcer le lien avec le PRES Université Paris-Est. Des échanges sont engagés depuis de nombreuses années au sein de l'école doctorale « Ville et Environnement », aujourd'hui « Ville, Transports, Territoires ». Ce rapprochement voulu a été conforté, à l'automne 2009, par l'association des ENSA Paris-Belleville et Paris-Malaquais au PRES. Ainsi, en janvier 2010, nous avons assuré la coordination scientifique d'un des quatre ateliers des premières Journées du Pôle ville, atelier qui regroupait 36 contributions sous l'intitulé « Représentations de la ville et imaginaires urbains ». Nous contribuons actuellement à une publication commune aux différentes composantes du Pôle ville.

² Ce diplôme commun regroupait les écoles d'architecture de Paris-Belleville, Paris-Malaquais, Paris-La Villette et de Versailles, avec l'Institut Français d'Urbanisme de l'Université de Paris 8.

³ À la suite du décret du 30 juin 2005 (n° 2005-734) sur les études d'architecture et de l'arrêté du 7 août 2007 sur la formation doctorale.

De plus, l'UMR AUSSER est représentée (par sa directrice) dans les instances scientifiques de l'école doctorale « Ville, Transports, Territoires », du département éponyme et du Pôle ville. L'unité AUSSER contribue aux réponses apportées par le Pôle ville aux appels d'offre du Grand emprunt qui est l'occasion de poursuivre l'élaboration scientifique collective.

Les enseignants et chercheurs de l'UMR AUSSER publient de nombreux d'ouvrages, le plus souvent subventionnés par le CNL ou le BRAUP après évaluation par des commissions de spécialistes. De plus, un comité de rédaction et un comité scientifique seront mis en place pour les publications préparées par l'UMR.

Afin d'inciter à la publication dans des revues de rang A et B, au-delà de la discipline architecturale, l'UMR assure une veille des appels à contribution qui sont, au sein de chaque dispositif transversal, envoyés à l'ensemble de ses membres, de ses associés et de ses doctorants.

En outre, nous souhaitons développer les publications en partenariat avec d'autres équipes de recherche de différents champs disciplinaires, notamment au sein du Pôle ville du PRES Université de Paris-Est.

La question de la mise en place définitive du doctorat en architecture et du statut des doctorants est un enjeu majeur de l'unité AUSSER : notamment le nombre de doctorants inscrits et de thèses soutenues entre 2010 et 2013, la capacité à obtenir un financement désormais obligatoire pour la durée de la thèse (3 ans + 1 an), la qualité de la formation doctorale et de l'encadrement des étudiants, l'insertion des doctorants dans l'unité de recherche et leur participation à des programmes de recherche et des colloques nationaux et internationaux, la contribution des doctorants aux activités d'enseignement, etc.

Les difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés sont l'objet d'échanges réguliers avec notre tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Il y est question des allocations doctorales pour financer les thèses, de la capacité à valoriser les travaux de recherche, notamment par leur publication, et du nombre d'enseignants-chercheurs HDR nécessaire pour assurer la formation à la recherche et l'encadrement du doctorat.

Des contrats doctoraux devraient être mis en place à la rentrée 2011. Pour lors, nous recherchons les solutions les mieux adaptées pour chaque étudiant.



Nathalie Lancret
Directrice
Umr 3329 Ausser